

ACCOMPAGNER | CRÉER | PARTAGER

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Transformez votre expérience en diplôme



Lyon1
Université
Claude Bernard

Retrouvez toutes
nos formations sur
focal.univ-lyon1.fr/

1. LA PHASE DE RENSEIGNEMENT

Elle est essentielle afin de vérifier l'intérêt d'engager une démarche de VAE en fonction de votre projet et de votre expérience professionnelle, et d'en évaluer la faisabilité.

Elle permet également de s'appropriier les différentes étapes du parcours VAE.

2. LA PHASE DE RECEVABILITÉ

Elle consiste en la rédaction d'un dossier (Livret 1), prenant la forme d'un CV exhaustif portant à la fois sur vos expériences professionnelles et personnelles, vos formations initiales et continues, ainsi que vos motivations. Il est transmis au responsable du diplôme qui en prend connaissance et émet un avis.

Avis favorable : Le responsable pédagogique estime que votre démarche présente une forte probabilité de réussite et vous incite à poursuivre votre démarche de VAE.

Avis favorable avec réserves : Le responsable pédagogique estime que l'expérience du candidat correspond en partie aux attendus du diplôme. Dans ce cas, le candidat est invité – dans la mesure du possible – à consolider les compétences qui lui font défaut dans son parcours. Cependant, cet avis donne souvent lieu, à terme, à une validation partielle.

Avis défavorable : Le responsable pédagogique estime que votre parcours est trop éloigné du référentiel du diplôme visé, et que votre démarche présente des risques trop importants d'échec.

3. LA RÉDACTION DU DOSSIER DE VAE

Lors de cette phase, vous devez rédiger un dossier (Livret 2) détaillant avec précision plusieurs expériences clés (situation-problème, projet mené, etc.) rencontrées lors de votre parcours. L'objectif étant de décrire et d'analyser ces dernières afin de mettre en lumière le lien direct entre votre expérience professionnelle et personnelle, et les compétences du diplôme visé.

Un accompagnement facultatif est proposé par Lyon 1 Université Claude Bernard afin de vous fournir des conseils et outils à la rédaction, et vous préparer à l'oral. Il se décline en deux formules :

Formule méthodologique	Accompagnement réalisé par la cellule VAE • 6 h	600 €
Formule méthodologique & pédagogique	Accompagnement réalisé par la cellule VAE et un enseignant* • 10 h	1200 €**

*sous réserve qu'un enseignant soit disponible pour réaliser l'accompagnement

**un tarif différent s'applique pour les diplômés d'ingénieur

4. LA SOUTENANCE ORALE

Lors de cette dernière phase, vous passez en soutenance devant un jury de VAE qui rend une décision sur l'adéquation entre votre argumentaire et les compétences attendues. La décision peut être de trois natures.

Validation totale : Le jury estime que vos acquis sont totalement en adéquation avec les attendus de la formation et approuve l'obtention du diplôme.

Validation partielle : Le jury estime que vos acquis sont en partie en adéquation avec les attendus de la formation, vous permettant ainsi de répondre partiellement à ses objectifs. Dans ce cas, il établit des prescriptions qui feront l'objet de l'évaluation complémentaire, nécessaire à l'obtention du diplôme.

Refus de validation : Le jury estime que vos acquis ne vous permettent pas de répondre aux objectifs de la formation visée. Le diplôme n'est alors pas attribué.

TARIFS VAE*

200 € faisabilité **1 000 €** jury

- + droits d'inscription à régler en scolarité avant le passage en jury
- + accompagnement optionnel

*pour les BUT, DEUST, Licence & Master ; nous consulter pour le titre d'ingénieur et le doctorat



Inscrivez-vous à l'une de nos réunions d'information en scannant ce code



La cellule VAE peut également accompagner les entreprises et institutions publiques dans la réalisation de la VAE collective. Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

<https://www.vae-certificateurs.fr/>



**Service Formation continue
et alternance**

Lyon 1 Université Claude Bernard | **Cellule VAE**
13, boulevard André Latarjet | 69622 VILLEURBANNE CEDEX
04.72.43.28.44 | validation.acquis.experiences@univ-lyon1.fr